



## DÉVELOPPEMENT

# Des jeunes leaders africains en réunion à Brazzaville

La première édition de Brazzaville international leadership youth forum, qui réunit les jeunes venus de quatre coins du continent, s'est ouverte hier sur le thème « Relever les défis du développement de l'Afrique ». Pendant deux jours, les participants seront édifiés sur les questions liées, entre autres, à l'environnement

sécuritaire et aux perspectives de paix en Afrique. « Votre présence massive en ce lieu est déjà un témoignage fort de votre noble et louable volonté à apporter des solutions novatrices aux nombreux problèmes auxquels l'Afrique est confrontée », a déclaré le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, à l'ouverture du forum.



Des membres du gouvernement et des participants au Forum/DR

## CAISSE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

# 27 milliards FCFA mobilisés en quatre ans



Joseph Mana Fouafoua au centre

Les inscriptions budgétaires dans le cadre de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu) sont estimées à 27 milliards de francs CFA de 2019 à 2022, selon une enquête de la Commission nationale de transparence et de responsa-

bilité dans la gestion des finances publiques (CNTR).

« Nous nous intéressons au projet Camu, notamment en ce qui concerne les ressources mobilisées et les raisons du retard observé dans sa mise en œuvre alors que

des retenues sont opérées sur les revenus de certaines catégories d'agents », a indiqué le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, à l'ouverture de la troisième session ordinaire de cette institution.

Page 5

## DIGITALISATION

# Le groupe ATDXT va accompagner la Sopéco



Les deux parties signant la convention de partenariat/Adiac

La Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) a signé, le 29 mars à Brazzaville, une convention de partenariat avec le groupe indien ATDXT basé à Dubaï, aux Emirats arabes unis, qui va l'accompagner dans la digitalisation de ses activités.

L'accord prévoit également la mise en place d'une plateforme de finance digitale destinée à l'épargne et au microcrédit.

Page 3

## SOCIÉTÉ CIVILE

# Réseautage des plateformes associatives

Quinze plateformes associatives sont regroupées au sein d'une seule entité dénommée «Cadre de concertation des réseaux des organisations de la société civile». Créée le 29 mars à Brazzaville,

cette nouvelle dynamique présidée par Félix Batantou Oumba entend promouvoir et défendre les droits civils, politiques, économiques et socioculturels des Congolais.

Page 2

## EDITORIAL

# Relance

Page 2

## ÉDITORIAL

## Relance

Les prévisions de croissance à 3,7 % espérées cette année, contre 1,5 % en 2022, augurent de bonnes perspectives pour la relance de l'économie congolaise. Elles témoignent aussi de la volonté du gouvernement de sortir du tout pétrole en investissant davantage dans les secteurs créateurs de richesses et capables d'accompagner la diversification de l'économie ayant longtemps pour base l'or noir.

Encourageant, ce rebond ne pourra se poursuivre dans la durée que si l'on rend plus dynamique le secteur des biens et services. A l'évidence, conforter cette croissance requiert plus d'efforts en matière de réformes, d'appui aux Petites et moyennes entreprises, Petites et moyennes industries et Très petites et moyennes industries. Sur cette dernière considération, les pouvoirs publics multiplient des initiatives de soutien à l'artisanat et à l'écotourisme. Mais il faut avancer plus vite.

De façon plus claire, il s'agit d'éliminer les obstacles qui se dressent sur la voie de la diversification économique. Pour y parvenir, le gouvernement, garant de la politique de développement du pays, devra se mettre à l'écoute des partenaires multilatéraux. C'est le cas de la Banque mondiale qui a récemment publié un mémorandum économique définissant la voie vers la prospérité pour la République du Congo dont l'ambition est d'œuvrer à un développement économique plus viable et durable.

Comme un guide pratique, ce mémorandum, indique l'institution de Bretton Woods, contribuera au programme de diversification du gouvernement dans la mesure où il définit et préconise des politiques ainsi que des réformes clés pour jeter les bases réelles d'un développement plus diversifié.

Aux pouvoirs publics d'en tirer le plus grand profit.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## SOCIÉTÉ CIVILE

## Des leaders locaux lancent une nouvelle dynamique

Le cadre de concertation des réseaux des organisations de la société civile (Cacros) réunit une quinzaine de plateformes associatives avec à sa tête Félix Batantou Oumba. Au cours de sa session inaugurale, le 29 mars à Brazzaville, il a dévoilé son engagement.

La nouvelle dynamique entend œuvrer pour la promotion et la défense des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des Congolais, au biais des instruments juridiques nationaux et internationaux. Le cadre de concertation est censé créer une synergie entre les leaders de la société civile, mieux orienter le dialogue avec les pouvoirs publics et les partenaires parmi lesquels l'Union européenne, le principal bailleur du Cacros.

Selon son président, Félix Batantou Oumba, les principaux défis de la plateforme consistent à maintenir le dialogue avec les pouvoirs pu-

blics, collaborer plus largement avec les partenaires techniques et financiers. « De façon plus spécifique, il s'agit de regarder l'espace public congolais au regard de la loi de 1901. Celle-ci favorise la liberté associative, mais ne cadre plus avec le contexte congolais actuel. Il y a beaucoup de choses à compléter, par exemple la formalisation du dialogue avec les pouvoirs publics », a-t-il estimé.

Il a ajouté que l'engagement de la plateforme va se concentrer essentiellement autour de la politique publique, notamment l'accès à l'eau potable et à l'électricité. Le combat du Cacros portera également sur la

transparence des investissements publics en matière de qualité de l'éducation, de soins de santé, de qualité des infrastructures, de lutte contre la corruption...

Le Cacros a opté pour les enquêtes et observations indépendantes, les plaidoyers et lobbyings, les débats publics et la presse pour espérer atteindre ses objectifs. La plateforme reste ouverte à accueillir d'autres organisations, sur les principes de la défense des intérêts de la population et des minorités défavorisées, de l'indépendance du Cacros vis-à-vis des pouvoirs publics et formations politiques.

*Fiacre Kombo*

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Josué Rodrigue Nguonimba s'explique sur les érosions

La commission Environnement, Sécurité alimentaire et Développement durable de l'Assemblée nationale, que dirige Marie Jeanne Kouloumbou, a poursuivi, le 28 mars, l'audition des membres du gouvernement, dans le cadre de l'examen du projet de loi portant gestion durable de l'environnement au Congo.

Le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Nguonimba, s'est expliqué sur les érosions et les outils de planification prévus dans le code de l'urbanisme de 2019 en lien avec le projet en étude à l'Assemblée nationale.

« Au niveau du code de l'urbanisme, il y a des outils de qualification qui ont été demandés et cela a mis énormément de fonds pour que ces outils s'appliquent, notamment le sché-

ma directeur de l'urbanisme », a expliqué le ministre à la commission Environnement, Sécurité alimentaire et développement durable.

« Ce sont des schémas qui vous indiquent des zones qui ne peuvent être construites. Il faut que nous trouvions les moyens d'avoir un minimum de civisme pour que dans ces zones, nous n'allions pas bâtir sinon, nous créons des érosions. Les routes des érosions sont inten-

sifiées par ce qu'on appelle les collecteurs simplement comme les toitures. Nous souhaitons que nos citoyens comprennent qu'un toit est nécessaire mais pas dans toutes les zones », a signifié en substance le ministre. L'adoption du projet de loi sur la gestion durable de l'environnement a un intérêt majeur dans la mesure où le Congo abritera, en juin, la conférence internationale des trois bassins forestiers du monde.

*Jean Jacques Koubemba*

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## TRANSFORMATION DIGITALE

# La Sopéco scelle un partenariat avec l'Indien ATDXT

Le groupe ATDXT va contribuer à la digitalisation des activités de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco). La convention de partenariat signée par les deux opérateurs, le 29 mars à Brazzaville, prévoit la création d'une plateforme de finance digitale favorisant l'épargne et le microcrédit.

Quatre mois après la signature du mémorandum d'entente avec le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, la compagnie indienne basée à Dubaï, aux Émirats arabes unis, précise son investissement au Congo. Elle va aider la Sopéco en situation de quasi-faillite depuis quelques années à se relancer et digitaliser ses services.

Spécialisée dans les infrastructures et la transformation numérique, la société ATDXT est engagée à fournir les ressources nécessaires à la modernisation de la poste congolaise. Il s'agit d'apporter les nouveaux services financiers digitaux adaptés au marché congolais, a signifié Gournatan Saravana Murty, le président directeur général d'ATDXT, au moment de la signature de la convention de partenariat. Les dirigeants sociaux de la Sopéco, qui ont joué le tout pour le tout ces dernières années afin de tenter de sortir l'entreprise de l'ornière, espèrent avec le nouveau partenariat voir le bout du tunnel. Pour la directrice générale de la Sopéco, Ludovique Mbossa, les services financiers

digitaux participeront à l'inclusion financière, en favorisant l'accès au financement pour les particuliers, les micros, petites et moyennes entreprises encore loin des produits financiers.

« Notre ambition est la vulgarisation de ces produits inclusifs allant de l'épargne digitale, du wallet, au microcrédit, grâce à une plateforme numérique et au téléphone. Cette opportunité permet aux consommateurs, par exemple, de faire des achats sans toucher de la liquidité, de revendre tout en générant de nouveaux revenus afin de pérenniser leurs affaires », a déclaré Ludovique Mbossa.

La signature de la présente convention, admet-on du côté de la tutelle, est la réponse à la matérialisation de cette feuille de route du gouvernement sur le développement de l'économie numérique, la modernisation de



Les deux parties signant la convention de partenariat/Adiac

la poste et la recherche des partenaires privés. Elle contient des dispositions claires, a commenté Léon Juste Ibombo, d'un partenariat « mutuellement avanta-

geux », en termes de transferts de compétences, d'épargne par les moyens digitaux innovants.

« Cette convention vient donc élargir notre écosystème nu-

mérique et offrira au public, au travers de Nova digitale, une épargne digitale moderne pour une inclusion numérique... Soyez rassurés que le gouvernement ne ménagera aucun effort pour vous accompagner aussi, dans le cadre de l'implémentation du Data center, le projet en phase de finalisation. Les instructions claires ont été données à cet effet », a assuré le ministre.

**Fiacre Kombo**

**« Notre ambition est la vulgarisation de ces produits inclusifs allant de l'épargne digitale, du wallet, au microcrédit, grâce à une plateforme numérique et au téléphone. Cette opportunité permet aux consommateurs, par exemple, de faire des achats sans toucher de la liquidité, de revendre tout en générant de nouveaux revenus afin de pérenniser leurs affaires »**

## RÉINSERTION

## L'Italie va financer des projets dans le département du Pool

Le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, a échangé le 30 mars à Brazzaville avec l'ambassadeur de l'Italie au Congo, Diodadi Luigi, sur le financement des projets dans le département du Pool.



Diodadi Luigi et Euloge Landry Kolélas avant l'interview/Adiac

« Nous félicitons le haut-commissaire pour le travail qu'il est en train de faire dans le Pool. Dans ce département, nous allons commencer à financer de très petits projets comme ceux liés au petit commerce et à la coupe couture pour les femmes », a indiqué Diodadi Luigi.

**« Dans le futur, nous verrons comment mettre des financements un peu plus grand à travers des organisations internationales telle que le PAM dont le siège est à Rome. En 2017-2018, l'ambassadeur de l'Italie au Congo avait facilité les financements de deux cent mille euros pour le Congo au travers le PAM »**

Outre les petits projets d'insertion sociale et économique, l'Italie prévoit également d'autres financements d'émergence pour le département du Pool. « Dans le futur, nous verrons comment mettre des financements un peu plus grand à travers des organisations internationales telle que le PAM dont le siège est à Rome. En 2017-2018, l'ambassadeur de l'Italie au Congo avait facilité les financements de deux cent mille euros pour le Congo au travers le PAM », a expliqué l'ambassadeur de l'Italie au Congo.

Très récemment, le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants avait organisé, à Brazzaville, une table ronde pour attirer l'attention des bailleurs sur la situation du Pool. Au cours de cette rencontre, le Congo annonçait avoir pu réunir la première tranche de sa quote-part des fonds et appelait la communauté internationale à faire de même, prélude au lancement de l'opération de réinsertion des ex-combattants.

**Fortuné Ibara**

# Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 29 mars 2023

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 29 mars 2023 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Sept affaires étaient inscrites à son ordre du jour, à savoir :

Trois projets de loi au titre du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale ; Trois projets de décret au titre du ministère de l'Economie forestière ; Une communication pour le compte du ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.

## I/- Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Firmin Ayessa, ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres trois textes. Le premier est un projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°31-2011 du 15 juillet 2011 instituant le système de sécurité sociale. Pris en application de la directive n°001/CM/Cipres du 12 décembre 2019 portant socle applicable aux organismes de prévoyance sociale des Etats-membres, le projet soumis à l'examen du Conseil des ministres est une transposition en droit national de ce texte.

Les dispositions modifiées de la législation nationale portent notamment sur l'extension de la couverture sociale à des catégories supplémentaires ; définit les organismes de prévoyance sociale ; précise les modalités du pouvoir de tutelle sur les organismes de prévoyance sociale ; les compétences du comité national de financement de la sécurité sociale quant à l'approbation des budgets en recettes et en dépenses sont transférées au conseil d'administration ; la consécration d'un régime fiscal privilégié en faveur des organismes de prévoyance sociale ; sur la conservation de l'intégralité des droits acquis, par le régime d'accueil pour tout travailleur passant du régime des pensions des agents de l'Etat à celui des risques professionnels et de pensions des travailleurs relevant du code du travail et vice-versa.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°31-2011 du 15 juillet 2011 instituant le système de sécurité sociale. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Le deuxième texte, pris sur le fondement de la directive Cipres précitée, est un projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°37-2014 du 27 juin 2014 instituant le régime d'assurance maladie universelle. Il s'agit là également d'une transcription dans la législation congolaise de certaines dispositions, notamment : la consécration du caractère obligatoire du régime d'assurance maladie universelle ; la redéfinition des sources de financement du régime ; la gestion du régime d'assurance maladie confiée à la caisse d'assurance maladie universelle.

Après discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°37-2014 du 27 juin 2014 instituant le régime d'assurance maladie universelle. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Enfin, le Ministre d'Etat Ayessa a présenté aux membres du Conseil un projet de loi portant création de la caisse d'assurance maladie universelle. Ce texte relève de la même directive Cipres que les deux précédents. Ce texte a vocation à abroger la loi n°12-2015 du 31 août 2015 portant création de la caisse d'assurance maladie universelle. Il contient un certain nombre d'innovations, notamment : la consécration du caractère spécial de la personnalité morale de la caisse ; des prérogatives particulières de la caisse, et la détermination de privilèges en sa faveur en matière de recouvrement des créances ; l'insaisissabilité des biens et deniers de la caisse et le caractère dérogoire d'acquisition de ses biens et services.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant création de la caisse d'assurance maladie universelle. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

## II/- Ministère de l'Economie forestière

Invitée à son tour par le président de la République à prendre la parole, Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, a soumis à l'examen du Conseil des ministres trois projets de décret.

Le premier texte est un projet de décret déterminant la composition, les attributions et le fonctionnement du comité de concertation et de gestion des conflits au sein d'une concession forestière. Afin de rendre pérenne la production des ressources issues de nos forêts, notre pays a fait le pari de leur gestion durable, participative et concertée. Ainsi, la gestion du domaine forestier doit tenir compte des droits d'usage reconnus aux populations riveraines et autochtones vivant dans les concessions ou autour de celles-ci. Cette orientation,

prévue par la loi n°33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier, est ici concrétisée par la mise en place de règles déterminant les conditions de transparence dans l'attribution et l'utilisation des forêts. Pour prévenir les éventuels conflits, tout concessionnaire a l'obligation d'élaborer un plan d'aménagement qui doit prévoir des mécanismes de concertation et de gestion des conflits.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret déterminant la composition, les attributions et le fonctionnement du comité de concertation et de gestion des conflits au sein d'une concession forestière.

Poursuivant son propos, la ministre Matondo a soumis à l'attention des membres du Conseil un projet de décret déterminant la composition, les attributions et le fonctionnement de la commission d'adoption du plan d'aménagement d'une concession forestière. Dans la droite ligne de la gestion durable de ses ressources forestières, le Congo a érigé en principe fondamental l'aménagement des concessions forestières, en vue de fixer les normes de gestion et d'exploitation des ressources ligneuses et non ligneuses. Le décret en objet prévoit que les plans d'aménagement des concessions forestières sont examinés et adoptés par une commission ; cette commission, adaptée aux dispositions du code forestier de 2020, a un caractère inclusif puisqu'elle prévoit, outre les représentants de l'administration publique et la société forestière concernée, les organisations de la société civile, les collectivités locales, les communautés locales et les populations autochtones concernées.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret déterminant la composition, les attributions et le fonctionnement de la commission d'adoption du plan d'aménagement d'une concession forestière.

Enfin, la ministre Matondo a présenté un projet de décret déterminant la composition, les attributions et le fonctionnement de la commission interministérielle de classement et de déclassement de forêts. La volonté des pouvoirs publics de lutter contre l'occupation anarchique du domaine public et privé de l'Etat a pour objectif de sécuriser ses forêts et celles des collectivités décentralisées. Cette sécurisation passe par des procédures, prévues par le décret en objet, de classement (incorporation) ou de déclassement (retrait) des forêts protégées, plantations forestières, ou toutes terres à vocation forestière.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret déterminant la composition, les attributions et le fonctionnement de la commission interministérielle de classement et de déclassement de forêts.

## III/- Communication

Enfin, le Conseil des ministres a suivi une communication relative aux travaux de la XXVII<sup>e</sup> session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, présentée par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.

La conférence s'est appesantie sur la situation diplomatique qui prévaut dans la sous-région, mais également sur la situation économique et a adopté divers protocoles, notamment sur le développement de l'économie bleue durable en Afrique centrale, la sûreté et la sécurité des intérêts vitaux en mer et dans les eaux continentales partagées des Etats membres, ainsi que sur la nécessité de redynamiser le centre régional de sécurité maritime de l'Afrique centrale implanté à Pointe-Noire.

D'autre part et sur le plan sécuritaire, des avancées ont été enregistrées quant à la mise en place des capacités promises à la Force multinationale de l'Afrique centrale.

La conférence a pris une décision forte, à savoir la mise en place attendue d'une contribution spéciale des Etats membres en vue de l'établissement d'un fonds de solidarité en faveur des victimes des crises humanitaires dans la région ; enfin, la conférence a acté l'engagement des Etats membres de lutter contre l'impact dramatique des changements climatiques.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 11h35.

Fait à Brazzaville, le 29 mars 2023

**Le ministre de la Communication et des Médias,**

**Porte-parole du gouvernement**

**Thierry Lézin Mougalla**

## CAISSE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

# Environ 27 milliards FCFA mobilisés

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) a initié une mission d'enquête sur la mobilisation et la gestion des ressources de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu). Elle a annoncé que les inscriptions budgétaires cumulées au titre des années 2019 à 2022 sont estimées à 27 milliards FCFA.

Les résultats à mi-parcours de l'enquête en cours d'achèvement ont été rendus publics le 28 mars, à Brazzaville, par le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, à l'ouverture de la troisième session ordinaire de cette institution. « Nous nous intéressons au projet Camu, notamment en ce qui concerne les ressources longtemps mobilisées à cet effet et les raisons du retard observé dans la mise en œuvre de ce projet alors que des retenues sont opérées sur les revenus de certaines catégories d'agents, conformément à la loi. Les inscriptions budgétaires cumulées au titre des années 2019 à 2022 sont estimées à 27 milliards FCFA pour soutenir le projet Camu », a-t-il annoncé. Selon ce rapport, un compte spécial ouvert au Trésor public enregistre les ressources affectées à ce projet. « A ce jour, les engagements et liquidations à hauteur de neuf milliards FCFA ordonnés par le ministère de tutelle pourraient servir au fonctionnement efficace des organes du projet Camu mis en place depuis plusieurs années. Nous nous réjouissons des récentes actions initiées par les pouvoirs publics pour espérer



Joseph Mana Fouafoua au centre des membres du bureau Adiac

la mise en œuvre effective de la Camu, projet salutaire pour notre population », a déclaré Joseph Mana Fouafoua.

En effet, le gouvernement vient de faire un autre pas en adoptant, en Conseil des ministres le 29 mars, le projet de loi portant création de la Camu. Relevant de la directive CIPRES (Conférence interafricaine de la prévoyance sociale), ce projet de loi a vocation à abroger la loi n°12-2015 du 31 août 2015 portant création de la Camu. « Il contient un certain nombre d'innovations, notamment la consécration du caractère spécial de la personnalité morale de la caisse ; des prérogatives particulières de la caisse, et la détermination de privilèges en sa faveur en matière de recouvrement des

créances ; l'insaisissabilité des biens et deniers de la caisse et le caractère dérogatoire d'acquisition de ses biens et services », a détaillé le Conseil des ministres.

## La dette sociale liée à la covid-19 chiffrée à plus de trois milliards FCFA

Revenant sur sa précédente enquête diagnostique relative à la gestion des subventions allouées aux ministères en charge des Enseignements, la CNTR a dénoncé le fait que la gratuité de l'école est mise à mal. Pour elle, l'accord-cadre signé entre l'Etat et l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo est devenu antinomique du fait que les contributions des parents apparaissent comme source

essentielle du financement du fonctionnement de l'école congolaise. Les rapports financiers comptables des économistes ou intendants des établissements scolaires ne sont pas dressés ou sont mal rédigés.

« Les pouvoirs publics sont parfaitement informés de cette situation peu reluisante mais qui perdure. A cet effet, nous saluons la décision prise par le gouvernement de procéder aux états généraux de l'enseignement et nous souhaitons vivement qu'une thérapie appropriée soit apportée au redressement du système éducatif de notre pays », a salué Joseph Mana Fouafoua.

S'agissant de la poursuite de l'enquête sur la gestion du fonds covid-19, après avoir auditionné

les principaux acteurs impliqués, la CNTR envisage désormais de rencontrer les principaux ordonnateurs dont des autorités gouvernementales anciennes et nouvelles. En effet, parmi les personnes auditées, il y a des créanciers et débiteurs de l'Etat. « La dette sociale constituée principalement des indemnités et autres frais de prise en charge du personnel des équipes sur les sites est estimée à plus de trois milliards FCFA. Cette dette devrait préoccuper à juste titre le ministère des Finances non sans audit préalable adéquat », a interpellé le président de la CNTR.

Contrairement au fonds covid-19, le Fonds national de solidarité semble n'avoir pas été mobilisé en termes de dépenses pour accomplir ses missions, notamment soutenir les structures affectées du fait des mesures gouvernementales de riposte à la pandémie. D'après la CNTR, le plan de résilience institué par le gouvernement pourrait être considéré comme le prolongement de la mise en œuvre du Fonds national de solidarité, après la dissolution récente des organes de gestion des fonds covid-19.

Parfait Wilfried Douniama

## FORMATION QUALIFIANTE

## Un échange axé sur la mise en œuvre du projet « Mosala »

La direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi organise, du 29 au 31 mars, un atelier de formation sur le thème « La gestion de mise en œuvre du projet Mosala » à Brazzaville, regroupant les directeurs départementaux.

L'objectif a consisté à mettre à la disposition des directeurs départementaux les principes de base de la gestion axée sur les résultats dans une approche pragmatique, à travers les outils de suivi et d'évaluation des programmes et projets à développer dans leur territoire de compétences. Plusieurs thèmes sont retenus, entre autres, « Les principes fondamentaux de la gestion axée sur les résultats: cas de la formation qualifiante et de l'emploi », « Décentralisation et rôle des collectivités locales en matière de formation qualifiante et de l'emploi ».

D'autres communications porteront notamment sur « Le rôle du partenariat public et privé dans la gestion de la formation qualifiante et de l'emploi dans une direction départementale », « Le plan national de développement 2022-2026 », « ETVA Congo 2022 et ses déclinaisons départementales » ainsi que sur le thème « Les outils et méthodes pour l'élaboration d'un plan de travail

et budget annuel et les indicateurs de suivi et évaluation ».

Le directeur général de la Formation qualifiante, Auxence Léonard Okombi, a expliqué dans son mot de circonstance que le ministère prépare, avec l'Agence française de développement, un projet intitulé « Mosala ». Celui-ci a pour objectif général de contribuer à l'équation de l'offre de formation des jeunes avec les besoins en compétences des entreprises du secteur formel et informel, de contribuer à la mise en œuvre et au pilotage des politiques actives en faveur de l'emploi ainsi que de réduire les inégalités entre hommes et femmes en matière d'insertion professionnelle. Selon lui, la rencontre est un lieu d'échange et de partage avec toutes les parties prenantes car elle implique tout le monde.

Pour sa part, le directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Charles Ma-



Photo de famille après la cérémonie d'ouverture Adiac

kaya, a indiqué dans son allocution d'ouverture des travaux que l'atelier est une occasion pour les directeurs départementaux d'améliorer leur compétence en matière de gestion axée sur les résultats.

Notons que la direction générale de la Formation qualifiante

et de l'Emploi bénéficie depuis quelques temps des appuis techniques et financiers des partenaires au développement, notamment la Banque mondiale, à travers le Projet de développement des compétences pour l'employabilité; du Bureau international du travail; de l'Agence

française de développement à travers le Projet d'accompagnement et renforcement des capacités pour améliorer la définition, la mise en œuvre et y compris le suivi et l'évaluation des politiques emploi et formation des jeunes.

Malanda Mouanda Ndongui (stagiaire)

## DÉLINQUANCE JUVÉNILE

# La stratégie nationale de prévention sera adoptée en avril

Le haut-commissaire à la Justice restauratrice, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, et le représentant adjoint du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Henry René Diouf, ont évoqué le 29 mars à Brazzaville la tenue, du 11 au 13 avril, de l'atelier de validation de la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile.

Dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile, le haut-commissaire à la Justice restauratrice, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile travaille en partenariat avec le Pnud. « Nous accompagnons le Haut-commissariat dans la mise en œuvre de son programme », a indiqué le représentant adjoint de l'agence onusienne au sortir de l'échange avec le haut-commissaire Adolphe Mbou-Maba, au cours duquel les deux personnalités ont passé en revue les dispositions pratiques pour la tenue de l'atelier de vali-



Le représentant adjoint du Pnud s'adressant à la presse/Adiac

dation de ladite stratégie en avril.

A propos de cette stratégie nationale de prévention et de traitement de la délin-

quance juvénile, il est à retenir que le 17 janvier dernier, le consultant chargé de sa rédaction avait amorcé le travail en intelligence avec

les points focaux de tous les ministères et d'autres structures impliquées à l'élaboration du document. Un travail qui devrait faire

une étude descriptive de la problématique en cernant les déterminants du phénomène de la délinquance juvénile ; déterminer la typologie de la délinquance ; élaborer la cartographie du phénomène sur l'espace national ; définir les mesures à prendre pour la programmation des actions de la stratégie nationale de prévention et de traitement de la délinquance juvénile.

C'est donc du 11 au 13 avril à Brazzaville que toutes les parties impliquées vont se réunir en atelier de validation de cette stratégie nationale qui a pour objectif d'éradiquer ce phénomène.

**Rominique Makaya et Merveille Bumba (stagiaire)**

## PROTECTION DE L'ENFANT

## Des enseignants et étudiants sensibilisés à la question

L'Association les amis des enfants (AAE) a organisé, le 25 mars à Brazzaville, un atelier de sensibilisation des représentants du Collectif des enseignants et les responsables des associations des étudiants des arrondissements Mougali, Ouenzé, Talangaï et Djiri, sur la situation des droits de l'enfant.

L'atelier s'est déroulé dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï, dans le cadre du Projet d'appui aux dispositions juridiques de l'épanouissement social des enfants défavorisés (Padjesed). Le but est de faire la promotion des droits de l'enfant à travers la loi portant protection de l'enfant au Congo (loi Potignon de 2010) et la Convention internationale des droits de l'enfant, financée par le Fonds des droits humains mondiaux (FDHM) et Legal Empowerment Fund (LEF). L'objectif étant de renforcer les capacités des associations des étudiants dans les quatre arrondissements sur les textes portant protection et droits de l'enfant ; collaborer avec les représentants du Collectif des enseignants et les associations des étudiants pour participer à l'épanouissement des enfants défavorisés.

Le président de l'AAE, Ciani Quevai Yoka, qui a expliqué la



Les participants/DR

notion « enfant défavorisé », a invité les participants à s'imprégner de l'article 13 de la loi Potignon. Il a aussi démontré que tant que l'enfant ne jouit pas de ses droits, il reste défavorisé. « C'est l'une des raisons qui font que l'enfant devienne bébés noirs, Kulumas et autres. Conformément à l'article 44 de cette loi, les parents ont la responsabilité de prendre les enfants en charge », a-t-il martelé. Exposant sur le thème « Les étudiants face à l'épanouissement social d'un enfant », Josias Tambwé Louhouma a déclaré que les étudiants, en leur qualité de décideurs de demain

ou de représentants des futurs cadres de la société, doivent s'intéresser au plus haut point à la situation critique des enfants défavorisés. Selon lui, si ces enfants ne sont pas aidés dès maintenant et que personne ne réfléchisse aux pistes de solutions permettant d'éradiquer ce problème, ils pourraient se transformer à l'avenir en individus nuisibles et dangereux pour la société. « Les étudiants, qui sont les futurs cadres, doivent déjà se familiariser avec les textes juridiques garantissant la protection des droits de l'enfant, les conserver soigneusement dans leur mé-

moire et dans leur esprit afin qu'ils s'en souviennent une fois qu'ils auront à occuper les fonctions de responsabilité dans la société », a-t-il conseillé.

Parlant du mécanisme communautaire pour l'épanouissement social de l'enfant, Michel Carel Tsendou a souligné la nécessité de mettre en place une synergie entre les associations des étudiants et l'AAE. Pour lui, l'épanouissement social de l'enfant ne peut pas être une affaire d'une seule entité. C'est ainsi qu'il a invité ces associations à créer un espace d'échange d'informations et de partage

des idées avec l'AAE pour aider l'ensemble des enfants à chaque fois que la situation se présente. Il a, enfin, exhorté les participants à lire le Tome II de la bande dessinée produite par l'AAE. « Dans ce document, il est question des personnes honnêtes et de bonne volonté malgré leurs charges familiales et professionnelles, qui se sont organisées à apporter une aide utile aux enfants qui étaient dans le besoin. Si tout le monde avait cet état d'esprit, la société ne ferait qu'aller de l'avant », a conclu Michel Carel Tsendou.

**Parfait Wilfried Douniama**

## DÉFENSE

# Les Fac s'engagent à contrer les violences

A l'occasion de l'ouverture de la période d'instruction, le 30 mars à Brazzaville, les éléments des Forces armées congolaises (Fac) ont affirmé leur disponibilité à acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, en vue de maîtriser toutes sortes de violences, conformément au contrat d'objectifs prioritaires pour l'année 2023.

La période d'instruction au cours de laquelle les troupes réactivent les connaissances, développent les réflexes et la réactivité pour contrer toutes formes de menaces et de risques est ouverte. A l'occasion, le chef d'état-major général des Fac, le général de division Guy Blanchard Okoi, a souligné que l'année d'instruction 2023 s'ouvre dans un contexte particulier marqué par des crises multiformes aux plans international et sous-régional, ainsi que par la recrudescence du banditisme urbain au niveau national. « Les Fac se préparent à célébrer cette année les 62 ans de leur organisation et les 63 ans de l'indépendance du Congo, res-



pectivement le 22 juin et le 15 août prochains. Pour pouvoir faire face au mieux aux multiples défis sécuritaires, je vous engage à préparer efficacement les personnels sous votre com-

mandement à accomplir les engagements opérationnels prescrits dans un esprit de parfaite cohésion, de responsabilité partagée et de discipline à tous les niveaux marqués par une ferme reprise en main des personnels », a-t-il fait savoir.

Se référant aux multiples dé-

fis prescrits pour cette année, le général Guy Blanchard Okoi a rappelé les contrats d'objectifs que les Fac doivent atteindre. « A cet effet, il s'agira de renforcer; entre autres, le niveau de disponibilité et de capacité opérationnelle, logistique et d'entraînement des états-majors et des forces; assurer la préparation des hommes à des missions opérationnelles en mettant un accent appuyé sur l'entraînement physique, militaire et sportif; relever le niveau de discipline de tout grade sous les différents commandements; inciter le personnel à l'amélioration de la culture générale par la mise en place des bibliothèques de garnison et par l'organisation des conférences de qualité;

poursuivre l'amélioration de la qualité de la formation dans les écoles et les centres d'instructions FAC », a déclaré le chef d'état-major général des Fac.

« Nous, officiers, sous-officiers, officiers mariniers, militaires de rang, hommes et femmes de l'équipage de la zone militaire de défense n°9, prenons l'engagement, conformément aux ordres du chef d'état-major général des Fac, de réaliser les contrats d'objectifs des armées... Atteindre les objectifs prioritaires des Fac pour l'année 2023 », s'est engagé le colonel Landry Damien Konzozzi, commandant du Groupement de reconnaissance, au nom des Fac, pour le succès des armes de la République. Le chef d'état-major général des Fac a pris acte de cet engagement des soldats qui seront jugés aux résultats. Signalons qu'une visite des stands a sanctionné cette rencontre, suivie d'une parade militaire.

Guillaume Ondze

## COOPÉRATION

## La Chine offre du matériel informatique à la mairie de Kintélé

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Ma Fulin, a remis le 30 mars à Brazzaville un lot de matériel informatique à la commune de Kintélé, dans le Pool, pour permettre à son administration de bien fonctionner.



Le maire de Kintélé, à gauche, réceptionnant symboliquement un ordinateur portable Lenovo.

Le matériel informatique remis à titre de don a été réceptionné par le maire de la communauté de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Gusso. Octroyé sur sollicitation de la mairie, il est composé essentiellement d'ordinateurs de bureau, d'ordinateurs portables, d'imprimantes et d'accessoires.

Ces outils informatiques dotés d'une grande capacité de stockage vont permettre aux services municipaux de la mairie de Kintélé d'établir les pièces d'état civil, de les enregistrer, de les stocker et de les imprimer. « Nous avons sollicité ce matériel à l'ambassade depuis le mois de décembre dernier, sachant que la Chine aide beaucoup d'institutions ici au Congo. Aujourd'hui, nous réceptionnons, à titre de don, ce matériel informatique que la mairie de Kintélé attendait impatiemment. Ces outils informatiques vont désormais nous permettre d'imprimer toutes les pièces d'état civil sur place », s'est réjouie Stella Mensah Sassou N'Gusso, le maire de Kintélé.

En rappel, Kintélé est une banlieue située au Nord de Brazzaville, à environ 25 km de la mairie centrale. Créée par loi n°14-2017 du 16 mars 2017, la commune de Kintélé, qui est rattachée au département du Pool, couvre une superficie de plus de 135,8 km<sup>2</sup>. Elle est divisée en quatre quartiers périphériques, à savoir Manianga-stade, Kintélé-1000 logements, Kintélé-fleuve et Lifoula.

Firmin Oyé

## COVID-19

## Le Pr Francine Ntoumi déconseille la stigmatisation

La présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale, le Pr Francine Ntoumi, évoque la réalité post-covid-19 et les mesures prises par certains pays dont la Chine pour faciliter la libre circulation des personnes et des biens. Elle exhorte à la non stigmatisation et plaide pour la mise en place d'un système de veille scientifique globale contre les épidémies.



Le Pr Francine Ntoumi déconseille la stigmatisation.

« On a beaucoup parlé de l'épidémie en Chine. Les souches ont été analysées et publiées. Il n'y a pas eu des souches différentes qui n'étaient pas déjà en circulation dans le monde. Il n'y avait aucune spécificité dans ces souches. Aucune

raison ne devrait justifier la stigmatisation de la population de telle ou telle partie du monde en rapport avec cette maladie », a déclaré le Pr Francine Ntoumi. Au lieu de stigmatiser, il faut plutôt élaborer des systèmes de veille globale de fa-

çon que l'on détecte très vite les foyers infectieux afin de contenir rapidement les infections, a-t-elle poursuivi.

Selon elle, à l'heure actuelle, le virus SARS-CoV est toujours en circulation. Les services de santé continuent à faire leur travail de recherche, notamment sur les différentes souches en circulation. « Au début, la maladie était inconnue, maintenant biologiquement, en termes d'outils, on a des instruments pour pouvoir la combattre et ce qui fait qu'elle soit avec nous, mais elle n'est plus un danger comme elle était il y a quelques années », a fait savoir la présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale.

Il convient de rappeler que dans la lutte contre la covid-19, la Fondation congolaise pour la recherche médicale a apporté sa pierre à l'édifice en réalisant des diagnostics, en fabriquant des masques en plastique tout en assurant l'étude de surveillance génomique au Congo, dans le but de mieux comprendre l'épidémiologie de l'infection covid-19 afin de fournir des données précises sur la circulation du virus.

Rominique Makaya

## INTERVIEW

# Ma Fulin : « La démocratie est un processus intégral qui couvre tous les plans et toutes les dimensions »

Dans une interview exclusive aux « Dépêches de Brazzaville », l'ambassadeur de Chine au Congo expose ses vues sur la mise en œuvre de la démocratie dans son pays. Pour Ma Fulin, en dehors d'être un système de renouvellement des mandats des gouvernants par le vote, la démocratie doit aussi « garantir la participation du peuple au cycle complet de la gouvernance de l'Etat et en assurer la prospérité ».

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Monsieur l'ambassadeur, quelle appréciation votre pays a-t-il de la démocratie comme moyen de gouvernance d'un État ?**

**Ma Fulin (M.F.) :** La démocratie constitue une valeur commune à toute l'humanité et une poursuite sans relâche pour tous les pays du monde. Depuis le XVIII<sup>e</sup> Congrès national du Parti communiste chinois, le secrétaire général, Xi Jinping, promeut l'idée de la démocratie du peuple dans tout le processus et l'incarne par un système scientifique et les pratiques. Celle-ci permet d'associer la démocratie de résultats en passant par celle dite intégrale qui couvre tous les plans et toutes les dimensions.

De manière globale, la démocratie n'est pas une « boîte noire » à manipuler pour les groupes d'intérêts, mais une table de discussion pour le peuple dans son ensemble. Elle n'est pas un jeu d'élection périodique, mais une garantie de participation du peuple au cycle complet de gouvernance d'État.

**L.D.B. : Que conseillez-vous aux pays africains globalement confrontés aux choix des modèles de développement ?**

**M.F. :** Chaque pays et chaque peuple ont leur propre compréhension, mais

le consensus est clair : la démocratie n'est pas un décor pour faire semblant d'être politiquement correcte. Elle est née pour résoudre les problèmes réels du peuple tels que l'emploi, la santé, l'éducation, l'habitat, la prise en charge des personnes âgées, la sécurité sociale et bien d'autres aspects qui font partie des préoccupations du peuple chinois comme cela est le cas dans d'autres pays.

**L.D.B. : Y aurait-il, d'après-vous, un modèle de démocratie dont devrait s'inspirer l'Afrique pour assurer le bien-être de sa population ?**

**M.F. :** En premier lieu, il faut voir si elle défend les intérêts fondamentaux de la plus grande majorité du peuple, si elle favorise la stabilité du pays, apporte le progrès social et améliore les conditions de vie du peuple. Sinon, quelle que soit la délicatesse du système politique et les belles promesses des politiciens, le fait que la démocratie ne serve qu'à une minorité riche et n'aboutisse qu'au dysfonctionnement de la gouvernance de l'État est en soi un problème. La Chine a donné un bon exemple à cet égard.

**L.D.B. : Quels avantages incarnent le modèle chinois en matière de gouvernance ?**

**M.F. :** La démocratie du peuple dans tout le processus permet d'associer le



processus de développement intégral qui couvre tous les plans et toutes les dimensions qui intègrent les aspirations du peuple dans la planification des actions d'État. Au cours des cinq dernières années, le gouvernement chinois a accepté plus de 18 000 propositions du peuple, appliqué près de 8 000 nouvelles mesures et a résolu un tas de problèmes étroitement liés aux diverses préoccupations du peuple.

**L.D.B. : Pensez-vous que le développement actuel de la Chine est le reflet de son propre modèle de**

**démocratie dite du peuple ?**

**M.F. :** Grâce effectivement à la démocratie du peuple dans tout le processus, la Chine a réalisé deux miracles, à savoir le développement rapide de l'économie et le maintien de la stabilité sociale durant une longue période. Environ 100 millions d'habitants sont sortis de la pauvreté absolue. L'index de satisfaction du peuple envers le gouvernement reste supérieur à 90% depuis plusieurs années. Cela démontre la vitalité et les avantages de ce modèle. Par ce canal, la Chine apporte sa sagesse et sa contribution particulières au progrès de la

civilisation politique humaine.

**L.D.B. : Quelle différence faites-vous entre votre système démocratique et ceux des autres nations développées ?**

**M.F. :** Il est dommage de constater que l'organisation de la société dans certains pays qui se qualifient « démocratiques » a favorisé un certain nombre de dérives : l'argent domine tous les rapports, problèmes identitaires, déchirement social, écart entre riches et pauvres... Ces problèmes s'aggravent de jour en jour. La vérité c'est que les chemins vers la démocratie sont variés. La démocratie n'est ni un privilège exclusif de certains pays ni une question aux réponses insolubles. Il n'existe pas de modèle démocratique passe partout. Le « copier-coller » ne marche jamais.

Quant à savoir quel genre de démocratie correspond le mieux à la réalité d'un pays, c'est à son peuple d'y répondre. La Chine, par contre, aimerait approfondir des échanges d'expériences en matière de gouvernance avec le Congo et d'autres pays du monde, à rechercher ensemble la voie de la démocratie qui s'adapte à la réalité de chacun, afin d'enrichir la civilisation politique humaine et de promouvoir la construction d'une communauté d'avenir partagé pour toute l'humanité.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### AGL (AFRICA GLOBAL LOGISTICS), au cœur des transformations de l'Afrique



Puteaux, le 30 mars 2023.

Bolloré Africa Logistics a dévoilé ce 30 mars 2023 sa nouvelle marque. L'entreprise opérera désormais sous le nom : AGL, pour Africa Global Logistics.

AGL a pour ambition, au sein du Groupe MSC, de continuer à contribuer à la transformation durable de l'Afrique et des marchés émergents. Elle souhaite accompagner le continent, en fournissant des solutions logistiques sur mesure, en améliorant la connectivité des territoires, et en contribuant à la mise en place d'un écosystème logistique vertueux pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Fournisseur de solutions logistiques intégrées

Fort d'un savoir-faire centenaire sur le continent, AGL continuera de mettre à la disposition de ses clients locaux et internationaux un réseau de logistique intégré compétitif. Opérateur logistique multimodal (portuaire, logistique, maritime et ferroviaire) de référence en Afrique, AGL améliorera la productivité des terminaux qu'elle opère au bénéfice de l'ensemble des compagnies maritimes. AGL développera des solutions logistiques multimodales afin de répondre aux attentes de ses

clients.

Moteur de la connectivité globale des territoires africains

AGL dispose de plus de 250 agences logistiques et maritimes, 22 concessions portuaires et ferroviaires, 66 ports secs et 2 terminaux fluviaux. L'entreprise, grâce à ce réseau, conçoit et mets en œuvre des solutions adaptées aux besoins de ses clients tout au long de la chaîne de valeur, et ce jusque dans les zones moins accessibles. AGL accélérera ses investissements en vue de développer ses capacités et de faciliter l'importation et l'exportation des marchandises. AGL répondra ainsi aux défis du commerce intra-africain, de la transition énergétique, de la croissance démographique du continent, de l'amélioration du cadre de vie et de la digitalisation de l'Afrique.

Acteur d'une croissance durable et inclusive en Afrique

Avec ses 21 000 collaborateurs répartis dans 49 pays, AGL entend déployer une stratégie de développement au service des hommes et femmes du continent. AGL continuera à promouvoir les talents afri-

cains ainsi que l'écosystème de PME locales, en apportant un appui au développement du potentiel des jeunes talents africains. Soucieuse de son empreinte sur l'environnement, AGL réalisera des investissements durables, mettra en place des programmes de promotion de l'éco-responsabilité des transports (Green Terminal) et mobilisera ses collaborateurs, sous-traitants et fournisseurs en vue de réduire l'impact de ses activités sur l'environnement.

« Nous sommes heureux de débiter cette aventure au sein de la famille MSC. Cette nouvelle marque renforce notre ambition d'être un partenaire logistique de confiance pour nos clients en Afrique et dans le monde, tout en soulignant notre engagement à innover et à participer aux côtés des Etats et partenaires de l'Afrique aux transformations du continent. Je suis convaincu qu'avec la mobilisation constante de nos équipes, nous parviendrons à concevoir des solutions innovantes afin de créer de la valeur pour nos clients et partenaires. » déclare Philippe Labonne, Président de AGL.

**A propos d'AGL (Africa Global Logistics)**

AGL (Africa Global Logistics) est l'opérateur logistique multimodal (portuaire, logistique, maritime et ferroviaire) de référence en Afrique. L'entreprise fait désormais partie du Groupe MSC, compagnie maritime et logistique de premier plan. Grâce à son expertise développée depuis plus d'un siècle et à plus de 21 000 collaborateurs mobilisés dans 49 pays, AGL fournit à ses clients africains et mondiaux des solutions logistiques globales, sur mesure et innovantes, avec l'ambition de contribuer de façon durable aux transformations de l'Afrique. AGL est aussi présente en Haïti et au Timor.

[www.aglgroup.com](http://www.aglgroup.com)

**Contact Presse :**

Rachel HOUNSINO, Responsable Relations Médias – AGL

[rachel.hounsino@aglgroup.com](mailto:rachel.hounsino@aglgroup.com) - +33 01 88 87 10 14 – 06 43 27 16 91

## COOPÉRATION

## La hausse des investissements américains en Afrique se confirme

Les dirigeants américains veulent actuellement passer à la vitesse de croisière pour réaliser le vaste partenariat avec l'Afrique tant prôné par l'administration Biden. C'est dans ce cadre que s'inscrit la tournée de la vice-présidente des Etats-Unis, Kamala Harris, dans ce continent largement ignoré par l'ex-président Donald Trump (2017-2021) et longtemps délaissé par Washington.

Le périple de Kamala Harris au Ghana, en Tanzanie et en Zambie, prévu jusqu'au 2 avril, lui a d'ores et déjà permis d'annoncer une nouvelle enveloppe d'aide de 100 millions de dollars pour renforcer la sécurité des côtes d'Afrique de l'Ouest. Ce montant qu'investira le gouvernement américain permettra d'aider le Ghana, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo à lutter contre la menace djihadiste. Les Occidentaux, avec les Etats-Unis en tête, ont décidé d'aider les pays du golfe de Guinée contre les violences djihadistes après le retrait des troupes françaises du Mali.

L'appui financier américain est annoncé au moment où la société de sécurité russe Wagner, qui opère dans plusieurs pays africains, a été sanctionnée par l'Union européenne après des accusations de violation des droits humains. La présence du groupe paramilitaire russe au Sahel préoccupe non seulement les Européens, mais aussi Accra que Washington. « Nous avons clairement exprimé nos inquiétudes », a déclaré, par exemple, Nana Akufo-Addo, le président ghanéen. « Cela crée la possibilité très réelle (...) qu'une fois de plus, notre continent devienne le terrain de jeu de l'affrontement des grandes puissances », a-t-il affirmé.

Le Ghana figure parmi les pays qui bénéficieront prioritairement du

programme d'investissement américain. C'est pour cela que les Etats-Unis fourniront à Accra une aide de 139 millions de dollars l'année prochaine, notamment pour financer des initiatives économiques, commerciales et culturelles, ainsi que dans le secteur de la santé, précisément un plan de lutte contre le paludisme.

La Tanzanie, qui a signé un contrat de 2,2 milliards de dollars avec une entreprise chinoise pour une ligne ferroviaire reliant le principal port du pays à ses voisins, est également l'une des destinations des investissements américains, tout comme la Zambie. Ce qui pousse Washington à faire pression pour obtenir de la part des créanciers de Lusaka l'allègement de sa dette. « Nous continuerons à faire pression pour que les principaux créanciers, bilatéraux et du secteur privé, participent de manière significative à l'allègement de la dette de la Zambie, en particulier la Chine », affirmait récemment la secrétaire d'Etat américaine au Trésor, Janet Yellen.

#### Washington n'entend délaissé aucun pays

D'autres Etats africains ne seront pas laissés au bord du chemin puisque Washington s'est engagé à renforcer les partenariats ainsi que les liens économiques avec l'Afrique « en augmentant les niveaux tant en termes d'investissement que de flux

commerciaux ». Des promesses ont été faites dans ce sens en décembre dernier lors du sommet Etats-Unis/Afrique : l'administration Biden avait alors dévoilé son intention d'investir 55 milliards de dollars pour toute l'Afrique, afin d'améliorer les infrastructures de santé, promouvoir les énergies renouvelables, le numérique et repousser la faim.

Au sujet de la volonté affichée pour investir davantage en Afrique, la vice-présidente américaine estime que cela s'avère nécessaire parce que « les idées et innovations africaines façonneront l'avenir du monde ». « Nous devons investir dans l'ingéniosité et la créativité africaines, qui déboucheront sur une croissance économique et des opportunités incroyables », a déclaré à plusieurs reprises Kamala Harris au cours de sa tournée africaine. « Je suis très enthousiaste quant à l'impact de l'avenir de l'Afrique sur le reste du monde, y compris les Etats-Unis », a-t-elle souligné, ajoutant que sa visite est « une nouvelle affirmation de la relation et de l'amitié durables » entre les Etats-Unis et le continent africain. Pour ce faire, Kamala Harris a appelé à davantage d'investissements dans l'innovation en Afrique, assurant que son pays resterait « un partenaire inébranlable pour le progrès » du continent noir.



La vice-présidente des Etats-Unis, Kamala Harris

La tournée africaine de la vice-présidente des Etats-Unis fait suite au récent séjour en Afrique de Jill Biden. Elle fait partie d'une longue série de voyages de hauts responsables américains sur le continent cette année. La secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, y a séjourné du 18 au 28 janvier dernier dans trois pays (Sénégal, Zambie et Afrique du Sud) et l'ambassadrice des Etats-Unis au-

près de l'Organisation des Nations unies, Linda Thomas-Greenfield, s'est rendue au Ghana, au Mozambique et au Kenya, du 25 au 29 janvier. Les Américains cherchent donc à affirmer leur présence face à la Russie qui y gagne du terrain alors que la Chine, premier créancier mondial des pays pauvres et en développement, investit massivement en Afrique.

Nestor N'Gampoula

## TUNISIE

## Un gap financier important du budget de l'Etat 2023 à combler

Paris est disposée à apporter un appui budgétaire à Tunis en cas de réalisation effective des réformes réclamées par le Fonds monétaire international (FMI), a déclaré l'ambassadeur de France en Tunisie, André Parent.

André Parent a souligné que la situation en Tunisie, pays lié par un accord d'association à l'Union européenne (UE), risque d'être « extrêmement compliquée », à défaut de conclure un accord avec le FMI. Le diplomate a indiqué : « Cela va faire des mois que nous disons aux autorités tunisiennes que nous sommes à leur disposition pour couvrir le besoin de financement résiduel au titre de 2023 et 2024. Le budget de l'Etat tunisien de 2023 fait apparaître un gap financier estimé entre 1,5 et 1,8 milliard de dollars qu'il faut combler ». Poursuivant : « Le FMI compte mobiliser 1,9 milliard de dollars sur quatre ans, ce qui veut dire que la première tranche devant être décaissée s'élèverait à environ 500 millions de dollars. Nous sommes donc loin du montant nécessaire pour combler le gap financier ». Il a ajouté que Paris qui dispose d'une enveloppe de 250 millions d'euros en attente de décaissement, est prête à apporter un appui additionnel tout

en mobilisant la communauté des bailleurs de fonds internationaux pour couvrir ce besoin résiduel. Toutefois, il a insisté sur l'honorabilité préalable des autorités tunisiennes à leurs engagements vis-à-vis du FMI, parmi lesquels figurent la promulgation de la loi relative à la gouvernance des entreprises publiques et la levée progressive des subventions sur les carburants. Le diplomate français a, par ailleurs, évoqué l'état des lieux des investissements des sociétés de son pays en Tunisie, qui est secouée par une crise multidimensionnelle depuis plusieurs mois, en particulier économique. A cet égard, il a indiqué qu'en 2022, les investissements des sociétés françaises installées en Tunisie ont atteint 187 millions d'euros, ce qui fait de la France le premier pourvoyeur d'investissements étrangers directs dans le pays, relevant que « le millier d'entreprises françaises qui sont aujourd'hui implantées en Tunisie emploient entre 140 000 et 150 000 personnes ».

Très récemment, le président français, Emmanuel Macron, a appelé, depuis la capitale belge Bruxelles, à « aider la Tunisie à retrouver de la stabilité politique » et à conclure un accord avec le FMI. « Il faut d'abord, comme objectif premier, stabilité et chemin de croissance pour la Tunisie, dans le contexte très fragile où ce pays se trouve, mais il nous faut aussi à très court terme réussir à stopper les flux migratoires qui partent de Tunisie et qui accroissent la pression sur l'Italie et le reste de l'Europe », avait souligné Emmanuel Macron.

La note souveraine de la Tunisie a été abaissée au rang de « risque élevé » par l'agence de notation Moody's qui évoque un « risque de défaut de paiement de la dette ». Tunis négocie depuis plusieurs mois avec le FMI pour obtenir un prêt de 1,9 milliard de dollars. Cependant, les discussions entre les deux parties sont au point mort depuis un accord de principe annoncé mi-octobre.

Noël Ndong

## AFRIQUE

## L'ONU préoccupée par la progression du terrorisme

Lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme à la demande du Mozambique, qui assure la présidence tournante du Conseil de sécurité ce mois-ci, le patron de l'Organisation des Nations unies (ONU), António Guterres, a exprimé sa profonde préoccupation face aux progrès réalisés par les groupes terroristes au Sahel et ailleurs.

António Guterres a confirmé la présence d'un terrain fertile à l'expansion rampante des groupes terroristes, due notamment à la pauvreté et aux changements anticonstitutionnels de gouvernement.

Il a, par ailleurs, signalé que des combattants, des fonds et des armes circulent de plus en plus entre les régions et à travers le continent, alors que des groupes terroristes forgent de nouvelles alliances avec des réseaux criminels organisés et des groupes de piraterie. « Tout comme le terrorisme sépare les gens, le contrer peut rapprocher les pays. Les Nations unies sont aux côtés de l'Afrique pour mettre fin à ce fléau... Avant tout, cela inclut la poursuite de notre collaboration étroite avec l'Union africaine et les organisations africaines régionales et sous-régionales », a-t-il affirmé. Selon le classement de l'Indice mondial du terrorisme 2023, cinq des dix pays du monde les plus touchés sont africains, dont le Burkina Faso, la Somalie, le Mali, le Nigeria et le Niger.

N.Nd.

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ

# Roger Kamba dévoile sa politique de travail

La cérémonie de remise et reprise entre le ministre sortant de la Santé, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, et le ministre entrant, le Dr Samuel Roger Kamba, s'est déroulée dans une ambiance fraternelle et conviviale, en présence des membres du secrétariat du gouvernement ainsi que du secrétaire général à la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Yuma Ramazani.

Dans son premier discours de prise des fonctions, le ministre Samuel Roger Kamba a exprimé sa gratitude au chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour avoir porté son choix sur sa personne afin de diriger ce méga ministère dont la vocation est sociale pour le bien-être des Congolais. Il a profité de l'occasion pour présenter en quelques lignes sa vision à la tête du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.

Le nouveau ministre a signifié que sa politique va s'articuler sur des axes importants, à savoir la couverture santé universelle et la lutte contre les pandémies et les épidémies en République démocratique du Congo. Il s'est résolument engagé dans la modernisation, la réhabilitation et la construction des infrastructures sanitaires et aussi dans le renforcement des structures médicales à travers le pays. Mettre de l'ordre dans le secteur de l'industrie pharmaceutique et engager des réformes du système de santé congolais constituent également ses défis prioritaires. Il n'a pas oublié la gestion des ressources humaines,



**« Je ne viens pas pour chambouler les choses mais les continuer de manière plus profonde. Je crois que nous avons des capacités énormes dans le secteur de la santé et il faut les valoriser »**

l'accès aux soins de qualité pour tous, le renforcement du plateau technique, la digitalisation des données ou informations et la gestion administrative en vue de garantir la paix sociale, l'amélioration des conditions de travail des professionnels de santé (infirmiers et médecins) qui constituent ses chevaux de bataille à la tête du ministre de la Santé, dans le cadre de la continuité de l'Etat.

« Je ne viens pas pour chambouler les choses mais les continuer de manière plus profonde. Je crois que nous avons des capacités énormes dans le secteur de la santé et il faut les valoriser », a souligné Samuel Roger Kamba. Conscient de tous ces défis, il se dit prêt à travailler avec son prédécesseur afin d'avoir des résultats probants pour l'intérêt de la population. « La possibilité de continuer à travailler ensemble va être un élément sur lequel vous pouvez juger ma bonne foi », a-t-il lâché, refusant tout esprit triomphaliste après cette nouvelle fonction au sein du gouvernement Sama II.

*Blandine Lusimana*

## AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

### Un sursis de trois mois accordé à la direction de la Snél

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action sociale (Corap) et les organisations partenaires ont décidé, lors d'une réunion tenue le 29 mars au siège de cette plate-forme à Gombe, de surseoir le sit-in prévu pour le 30 mars devant le bâtiment abritant la direction générale de la Société nationale d'électricité (Snél), en vue d'exiger l'amélioration de l'accès à l'énergie électrique à Kinshasa et dans certaines autres provinces du pays.

La Corap et ses organisations partenaires ont décidé d'accorder un délai de trois mois à la direction de la Snél pour leur permettre de mesurer le degré d'engagement de cette société à améliorer l'accès de la population à l'électricité. « Nous invitons toutes les parties prenantes à prendre des mesures urgentes et idoines, dans un délai d'au moins trois mois, pour voir le début du changement. A défaut de quoi, la population négativement impactée sera obligée de se prendre en charge conformément aux dispositions constitutionnelles », ont souligné ces organisations.

Lors du point de presse organisé le 29 mars, la Corap a indiqué avoir été approchée par la direction de

la Snél en vue de parler de l'activité qu'elle comptait organiser le lendemain. « Au cours de cette réunion, nous avons présenté les préoccupations de la ville de Kinshasa et des différentes provinces sur le niveau accéléré de la dégradation de la fourniture des services énergétiques », a indiqué la Corap, ajoutant : « Nous avons mis à la disposition de la Snél des informations avérées de terrain, avec des cas de délestage dans des quartiers, de manque des transformateurs et/ou l'existence des transformateurs défectueux, le monnayage de services, l'aggravation des systèmes de départs uniques, la vétusté des infrastructures, le rantonement fait par des journaliers et pleins d'autres

problèmes. La Corap a aussi avoué avoir abordé des questions de fond sur la nécessité urgente de résoudre les problèmes susmentionnés ».

De son côté, la direction de la Snél a présenté à la délégation de la Corap et des organisations partenaires les difficultés que traverse cette entreprise. Elle a ainsi sollicité un report de l'activité prévue pour le 30 mars afin de lui permettre de répondre positivement à certaines préoccupations posées par cette plate-forme, relayant ainsi la voix de la population.

#### L'Etat doit prendre ses responsabilités

Tout en décidant le report du sit-in prévu pour le 30 mars, la Corap

responsabilise également les institutions de l'Etat ainsi que la Snél pour voir améliorer les conditions d'accès de la population à l'électricité dans les trois mois qui suivent cette décision. Elle attend du chef de l'Etat la matérialisation de sa vision de l'accroissement du taux d'accès à l'électricité de 26% à l'horizon 2023. La Corap exhorte le gouvernement à investir dans la construction des nouvelles centrales et la réhabilitation des barrages abandonnés, pour accroître la production énergétique et permettre l'accès à un grand nombre ; à faciliter les investissements dans le secteur et de promouvoir des projets à faible coût d'investissement mais à fort impact sur la population et à apurer les dettes des factures dues à la

Snél. Le gouvernement provincial de Kinshasa est appelé à mettre en place un plan d'électrification de la ville et d'assurer la transparence dans la gestion des fonds collectés lors du paiement de la taxe d'éclairage public.

A la Snél, la Corap a recommandé la réhabilitation de tout le réseau de distribution de l'énergie électrique à Kinshasa ; l'accélération des implantations des compteurs prépayés, pour éviter le double paiement ; l'installation des cabines électriques et celles de décharge en tenant compte de la démographie de chaque quartier, le remplacement des câbles défectueux, la réhabilitation de la centrale de Zongo et la mise en place d'un plan opérationnel clair.

*Lucien Dianzenza*

40<sup>e</sup> CONGRÈS MONDIAL DU DIAMANT

## Les travaux se poursuivent

Les activités de la semaine des diamants de Tel-Aviv se poursuivent à la Bourse des diamants d'Israël. Organisée sur le thème « Changement et innovation dans la nouvelle réalité du diamant », la deuxième journée a été marquée par la conférence des présidents de différentes bourses du monde.

Les différents professionnels internationaux des diamants qui se sont succédé à la tribune ont souligné l'importance de réfléchir sur les défis actuels de leur secteur. L'industrie mondiale du diamant est confrontée à la crise économique. D'où la nécessité de l'adapter aux changements induits par la crise, l'opportunité d'ouverture des échanges entre les producteurs, acheteurs et consommateurs finaux, le développement des affaires sur de nouveaux marchés et la possibilité de déplacer une partie du commerce des sphères physiques vers les sphères numériques. C'est dans cette perspective qu'Antoinette N'Samba Kalambayi, ministre des Mines de la République démocratique du Congo, a prononcé un discours axé sur les défis et opportunités de l'industrie du diamant dans ce pays. « *Le gouvernement de mon pays tend la main à tout investisseur intéressé par le diamant congolais en partant de l'exploitation à la transformation locale car les potentiels sont bien là. Donc, avec un peu de volonté, et dans la perspective de la mutualisation des efforts de tous les acteurs de la chaîne, il n'est pas impossible de parvenir aux changements et à l'innovation dans la nouvelle réalité des diamants* », a déclaré la ministre congolaise des Mines.

**Blandine Lusimana**



La ministre des Mines, Antoinette N'Samba, échangeant avec des investisseurs israéliens/DR

## MUSIQUE

## Pytshens Kambilo fait la transcription des guitares congolaises

Dans la perspective de faciliter l'interprétation de la rumba, le guitariste Pytshens Kambilo prépare un ouvrage qu'il écrit en résidence à l'AfricaMuseum de Tervuren, en Belgique, une tâche qui l'occupe depuis l'année dernière.

Pytshens Kambilo a initié, depuis trois ans, son projet « Lindanda en partition » en procédant à « la transcription de la guitare du Congo ». Il répertorie et retranscrit en partition le jeu des guitares congolaises. Il a expliqué au Courrier de Kinshasa sa démarche de la sorte : « *Depuis que je suis en Europe, j'ai toujours eu à l'esprit*

*notation moderne à l'instar du solfège* ». Aussi, le guitariste souligne que son idée a été dès lors « de travailler sur l'ensemble » des musiques congolaises, « *en commençant par la guitare parce qu'elle constitue la base de notre rumba* ».

Charité bien ordonnée commen-

*l'instar de Zangilu Polydor, alias Beniko Popolipo, Daly Kimoko que j'ai côtoyé pour m'expliquer vraiment comment les choses fonctionnaient* », a-t-il dit. Bien plus, a-t-il renchérit : « *J'ai également puisé dans nos archives, les disques vinyles, les CD de la vieille musique, la rumba fiesta, la rumba odemba, la musique de*

traditionnelle à l'AfricaMuseum. Cette idée a germé, a-t-il confié, « *lorsque à l'écoute de nos maîtres d'autrefois, notamment Dr Nico, Wendo Kalosoy, Adou Elenga et Luambo Makiadi, j'ai senti l'influence de la musique traditionnelle dans leurs phrases* ». Il lui est venu à l'esprit de faire une étude à partir de la musique stockée au musée de Tervuren qui n'est pas au Congo. Voilà la raison de cette résidence qu'il a entreprise depuis l'an dernier et se poursuit jusqu'à la fin de cette année.

Après consultation de la base de données, Pytshens a indiqué : « *Je suis parvenu à trouver le lien entre nos folklores, nos musiques traditionnelles et notre expression culturelle d'aujourd'hui. L'apport de la musique traditionnelle dans la rumba congolaise telle que connue à ce jour* ». Pour ce faire, il a tablé sur deux bases de données, la musique kongo, du Kongo central, et la musique luba. Ce, a-t-il expliqué, « *car ce sont les deux contrées de la République démocratique du Congo où il y a le plus de guitaristes* ».

Dr Nico, qui était Luba, a été le point de départ de son étude « *dans l'idée de déceler les influences qu'il a subies de sa musique traditionnelle* ». Fort d'avoir constaté que son inspiration partait « *du jeu traditionnel de la musique luba* », Pytshens a poursuivi avec « *Luambo Makiadi qui, lui, de par ses origines, est entre deux cultures, Tetela et du Kongo central. Il a créé des intervalles entre les deux jeux rythmiques, inventé son style à partir du mixage des deux* ».

En travaillant sur la musique tra-

ditionnelle, le jeune guitariste est parvenu, a-t-il dit, « *à comprendre comment notre musique fonctionne de sorte qu'en l'écrivant, je parte sur de bases solides pour pouvoir la transcrire comme il se doit* ». Cette trouvaille, a-t-il affirmé, lui a permis d'écrire un ouvrage expliquant la théorie de la musique congolaise, ses langages car il a décelé comment les guitaristes congolais jouent, poursuivant. « *Quels sont les termes, les harmonies que nous utilisons, comment tout le mécanisme fonctionne. Comment le Dr Nico et Luambo Makiadi jouaient leurs phrases* ».

« *La compréhension du fonctionnement de notre musique m'a permis de la mettre en partition* », soutient-il, argumentant : « *Notre musique peut désormais être enseignée, partagée et sauvegardée pour les générations futures. Ce seront les meilleures traces que nous pourrions avoir de notre musique car les cassettes, les vinyles et les CD se perdent ou peuvent se détériorer* ». Cependant, en les conservant sur partitions, électroniques ou sur papiers, « *il suffit de bien y veiller et nous pourrions la préserver* », s'est réjoui le guitariste, ajoutant : « *Avec l'évolution de la technologie numérique, elle pourra être diffusée, vulgarisée et enseignée même à l'INA car jusque-là, il n'y avait pas de branche rumba faute de données, il n'y avait pas de base d'écriture de solfège. Des livres n'ont jamais existé avant si ce n'est sur la mélodie des chansons, mais sur la guitare il n'y en a jamais eu* ».

**Nioni Masela**



Le guitariste Pytshens Kambilo/DR 2- Partition de la guitare de «Moyibi» jouée par Lokassa ya Mbongo/DR

de trouver la manière d'écrire notre musique parce que nous fonctionnons à l'oreille, c'est un procédé qui marche très bien ». Cependant, a-t-il poursuivi, si dans la culture congolaise cela ne pose aucun problème, « *il n'est pas possible de cette façon de faire des échanges avec les artistes d'ailleurs qui utilisent la*

chant par soi-même, Pytshens a tenté la première expérience en écrivant sa propre musique, quitte à voir si cela marchait bien avec la méthode de logiciels modernes. L'essai s'étant révélé un succès, « *alors j'ai commencé à écrire la guitare congolaise. J'ai exploré le travail de quelques grands guitaristes congolais, à*

*Grand Kallé, Wendo. J'ai travaillé sur toutes ces musiques-là, je les ai transcrites en partition* ».

#### Apport des musiques traditionnelles

Au fil de son travail, Pytshens a jugé opportun de creuser la matière allant jusqu'à consulter la base des données de la musique

BASKETBALL

# Des clubs de Brazzaville se mettent en jambes

Un mini tournoi amical a réuni, le 29 mars à Brazzaville, au Square De Gaulle, quatre clubs de basketball, dont deux chez les garçons et deux chez les filles, en vue de leur redynamisation en attendant les championnats.

Le premier match a mis aux prises les joueuses de Brazza basket à celles des Diables noirs. Au terme de la rencontre, Brazza basket a pris le dessus sur son adversaire (24-11). Du côté des garçons, Etoile du Congo a imposé son style de jeu face aux Diables noirs qu'elle a battus 38-17. Ce match a retenu toutes les attentions du fait que les deux équipes se connaissent et drainent souvent les foules. Malgré son caractère amical, la rencontre a suscité l'engouement des fans du basketball.

Ce tournoi était, en effet, l'initiative de l'ancienne internationale franco-gabonaise, Géraldine Robert, qui est en séjour à Brazzaville. La coordinatrice nationale du championnat scolaire et universitaire du Gabon a profité de son séjour pour découvrir le talent des jeunes basketteurs puis partager son expérience de joueuse professionnelle.

« Je suis venue assister les jeunes mais surtout échanger avec eux sur les avantages de ce sport. Chacun de nous a ses potentialités et il est important de motiver ces jeunes. Nous devons travailler sur l'avenir en procédant par la détection et l'encadrement des jeunes. Aussi, nous devons travailler ensemble »



Géraldine Robert donnant le coup d'envoi du match/Adiac

potentialités et il est important de motiver ces jeunes. Nous devons travailler sur l'avenir en procédant par la détection et l'encadrement des jeunes. Aussi, nous devons travailler ensemble », a-t-elle expliqué.

Le souhait de Géraldine a été concrétisé par l'un des dirigeants du basketball congolais, Roland Dimi Yoka, en facilitant l'organisation et le déroulement de ces matches. Selon lui, ces matchs amicaux ont permis aux équipes participantes de se mettre en jambe et de préparer efficacement les prochaines compétitions départementales et nationales. Il a invité les férus du basketball à travailler pour le développement de ce sport, selon les programmes des dirigeants de la ligue et de la fédération.

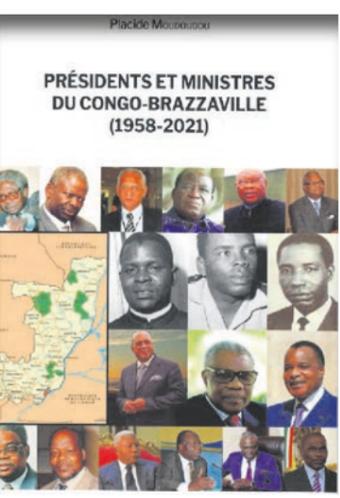
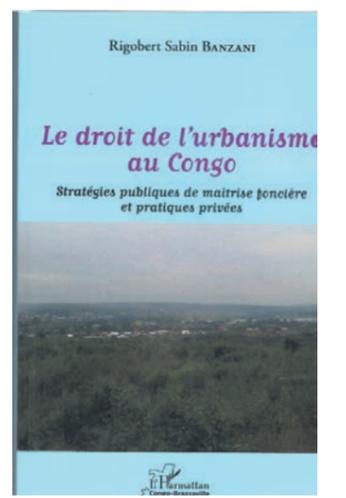
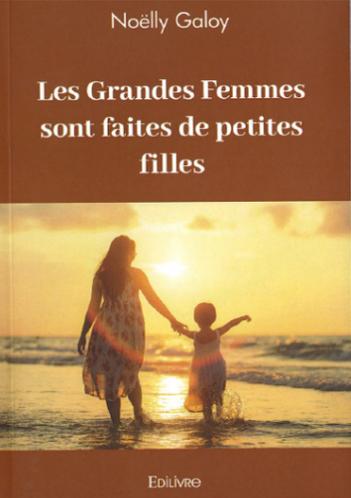
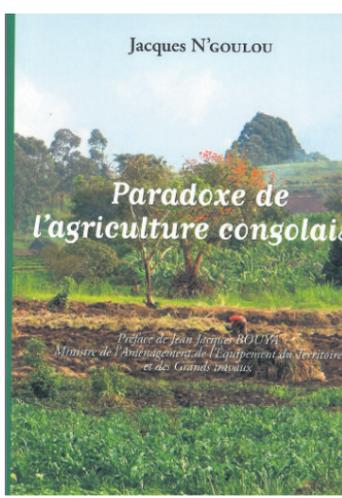
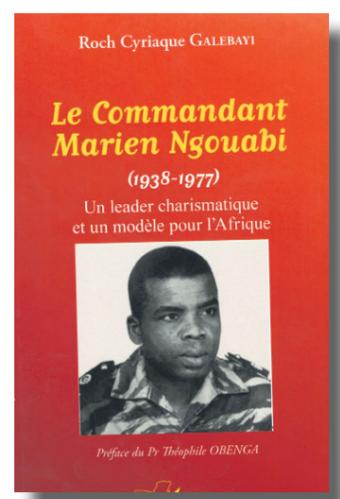
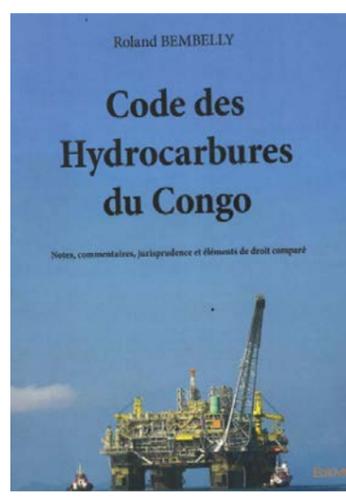
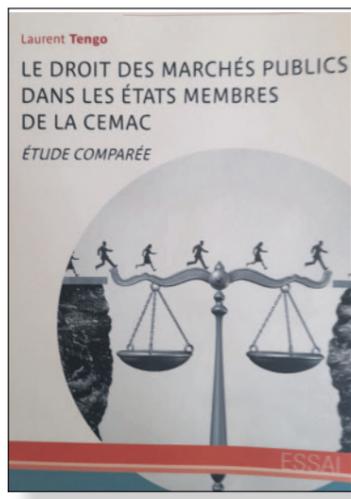
A la fin des matches, les équipes participantes ont reçu des séries de maillots ainsi que des ballons qui devront leur permettre d'intensifier les entraînements.

**Rude Ngoma**

« Je suis venue assister les jeunes mais surtout échanger avec eux sur les avantages de ce sport. Chacun de nous a ses potentialités et il est important de motiver ces jeunes. Nous devons travailler sur l'avenir en procédant par la détection et l'encadrement des jeunes. Aussi, nous devons travailler ensemble »



## EN VENTE



## EDUCATION

# Les enseignants s'imprègnent de la nouvelle approche pédagogique

Les enseignants du département de Pointe-Noire se forment depuis le 24 mars au maniement des nouveaux programmes éducatifs des classes de cours élémentaires et moyens au primaire et celles de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> au collège.

La formation lancée par le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation s'inscrit dans le cadre du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased), soutenu par la Banque mondiale, à travers un accord de financement signé en 2016 avec le gouvernement congolais. Elle se poursuit jusqu'au 1er avril et permet de renforcer les capacités du personnel enseignant des secteurs privé et public à la mise en application de la nouvelle approche pédagogique, notamment l'approche par les situations (APS), en remplacement de l'approche par objectif. Cette formation est la deuxième de ce projet d'amélioration du système éducatif congolais après celle des classes de CP1 et CP2 pour le primaire et 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> pour le collège, dont la mise en application a débuté en octobre 2022 en mathématiques, français et sciences de la vie et de la terre.

Dans la circonscription scolaire de l'arrondissement 1, Lumumba, l'engouement des enseignements est effectif car le nombre des apprenants est évolutif depuis le premier jour. « Je salue l'enthousiasme des enseignants qui manifestent leur volonté d'apprendre car, nous avons commencé avec 181 et aujourd'hui nous sommes à 349 dont



Des enseignants en formation dans une classe de l'école primaire de la Révolution/Adiac

281 femmes», s'est réjouie la coordonnatrice des écoles primaires de Lumumba, Marie Justine Paubath. Elle a souligné que l'approche par les situations met l'apprenant au centre de son apprentissage. « L'APS permet aux élèves de travailler en petit groupe de trois, structuré par un président, un secrétaire et un rapporteur. Après la restitution du travail par le groupe, l'enseignant intervient pour la synthèse », a-t-elle expliqué.

Les encadreurs, de leur côté, demandent aux apprenants de s'ap-

roprier les nouvelles méthodes apportées. « Nous sommes les facilitateurs, nous travaillons à base d'un guide qui nous oriente le travail à faire et les participants, à leur tour, vont faire la même chose avec les élèves en classe. L'approche par les situations est certes nouvelle mais, elle vient améliorer notre système éducatif qui était fermé. Le nouveau système veut que l'enfant conçoive son propre savoir avec le concours des autres. Le travail est fait en équipe. Avec l'APS, nous facilitons

le travail aux enfants par le choix des réponses », a étayé le conseiller pédagogique, Pierre Nguouama. Il a indiqué que l'équipe va veiller à la mise en application du nouveau système par les enseignants. D'après lui, en juin, l'approche par objectif sera abandonnée pour démarrer avec la nouvelle à la prochaine rentrée scolaire.

Il a poursuivi que le 2 avril, chaque enseignant devrait présenter la fiche de répartition qui retrace les activités à mener durant les trois derniers mois. L'inspection passera ensuite dans chaque établissement pour le

sui. « Nous passerons après dans les classes pour corriger les failles et redresser là où ça ne marche pas pour que dans deux ou trois ans, nous nous impliquons totalement dans l'APS », a assuré Pierre Nguouama.

Notons que les apprenants s'adaptent facilement à la nouvelle approche comme indique Fleure Nadège Kombila, enseignante à l'école Germain-Bicoumat. « Je suis convaincue que l'APS est venue faciliter le travail. Les élèves travaillent en groupe, ils conçoivent eux-mêmes et nous sommes là comme les facilitateurs. Toutefois, en cas de difficultés dans l'application de ce programme, nous allons nous entraider parce que tous nous n'avons pas la même compréhension », a-t-elle dit avant d'appeler les parents à accompagner les enfants dans le travail.

De même, Clémentine Mpassy, enseignante à l'école privée les Petits fils de Saint Joseph, a souligné que l'enseignant c'est un éternel apprenant. « Nous sommes contents de cette formation, nous allons nous appliquer pour rendre fidèlement ces enseignements aux enfants », a-t-elle promis.

Charlem Léa Itoua

## SLAM

## Le concours des talents interscolaire se tient en avril

Plus d'une dizaine d'établissements scolaires privés et publics de Brazzaville s'affronteront du 18 au 19 avril, dans la salle Savorgnan-de-Brazza de l'Institut français du Congo autour du Slam (une discipline artistique qui tient de l'oralité et de la poésie).

Les candidats déclameront à cette occasion des textes dont ils sont auteurs. La plupart de ces textes abordent des histoires vraies qui véhiculent des messages d'amour, de vie, de réussite, de rupture, de violence, de révolution... La 12<sup>e</sup> édition du concours de slam interscolaire se tiendra durant deux jours, elle permettra aux artistes d'exprimer leurs pensées. C'est une compétition qui fait affronter amicalement plusieurs écoles autour du slam, de la poésie. Les artistes vont démontrer leurs talents afin de séduire le jury. Le jury choisira les meilleurs slameurs dont les textes toucheront la sensibilité du public. Des prix seront remis aux différents gagnants.

Le slam est une poésie déclamée sur fond musical ou non. Art d'expression orale populaire, il se pratique généralement dans des lieux publics, sous forme de scènes ouvertes et de tournois. Les slameurs déclament, lisent, scandent, chantent, jouent des textes de leur croyance sur des thèmes libres ou imposés.

Rappelons que depuis 2010, l'Institut français du Congo accueille cette compétition interscolaire de slam organisée par le collectif de slameurs Styl'Oblique en partenariat avec l'Institut français du Congo. Le slam allie écriture, oralité et expression scénique.

Dans le slam, tous les sujets peuvent être abordés, dans n'importe quel style à condition d'utiliser ses propres textes.

Rosalie Bindika

## ARTS SCÉNIQUES

## « Les pétroliers » montent sur les planches

La troupe théâtrale « Les pétroliers » jouera, le 9 avril, au musée Cercle africain, la pièce « L'évangile selon Ponce Pilate », en ouverture de son année culturelle.

Mise en scène par Bruno Tsamba, la représentation théâtrale ouvre l'année culturelle de la troupe « Les pétroliers »; une troupe présente régulièrement sur scène depuis près de dix ans. Ce spectacle est organisé à l'occasion de la fête de Pacques par Gec et ses partenaires.

La troupe théâtrale « Les Pétroliers » a été créée en 2002 à Pointe-Noire. En 2003, elle a reçu le deuxième prix du festival salésien de lutte contre le VIH-sida avec la pièce « Mafou Mafou » avant de remporter, l'année suivante, le prix Tchikounda de la meilleure troupe de théâtre du Kouilou. Elle a aussi participé et décroché plusieurs autres prix lors des festivals organisés récemment à Brazzaville, notamment avec la pièce « Le mort vivant ».

Hervé Brice Mampouya

**A L'OCCASION DE LA FÊTE DE PAQUE, GEC ET SES PARTENAIRES PRÉSENTENT LA TROUPE THÉÂTRALE**

*Les Pétroliers*

**Dans L'EVANGILE SELON PONCE PILATE**

CONSO OFFERTE + 1 SURPRISE UNE MISE EN SCENE DE BRUNO TSAMBA

**09 AV. 2023 17H00** LIEU Musée Cercle Africain de PNR

<b>PAF</b>	COUPLE 4.500 SOLO 2.500 COUPLE 7.500 SOLO 4.500 ENFANT 15 ANS 1.500	POINTS DE VENTE TICKETS Bibliothèque de sueco	INFOLINE +242 06 935 25 87 +242 05 562 00 98 +242 06 972 88 59
------------	---	--	---

## MOIS DES FEMMES

## Le RFPMP-AOC Congo vulgarise la loi Mouébara

Le point focal Congo du Réseau des femmes professionnelles maritimes et portuaires de l'Afrique de l'Ouest et du centre (RFPMP-AOC), que coordonne Magali Line Victoire Thaddees, a organisé le 28 mars à Pointe-Noire une conférence de vulgarisation de la loi Mouébara à l'endroit des femmes de la marine nationale, du Port autonome et de l'association des épouses militaires.

S'adressant aux femmes, la conférencière, Emma Sylvie Gouamba, a signifié qu'en plus de diverses formes de violences à l'égard des femmes soulignées dans la loi Mouébara du 4 mai 2022, portant lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo, il y a une particularité notamment en son article 60 qui stipule que «*Tout auteur de violences liées au veuvage et aux successions, sous quelque forme que ce soit à l'égard de la veuve, des orphelins ou de tout autre héritier, est puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 500 mille à 5 millions de francs CFA* ». L'article 70, a poursuivi l'oratrice, indique que «*Est puni d'un emprisonnement d'un an à trois ans et d'une amende de 200 000 à deux millions de FCFA, quiconque, sans motif légitime, aura expulsé sa conjointe ou sa concubine du foyer conjugal ou aura refusé de l'y ramener*».



Photo de famille/Adiac

S'appuyant pour sa part sur les violences faites en milieu professionnel formulées dans

cette loi, la coordonnatrice du point focal Congo du RFPMP-AOC a expliqué que la vision

de ce réseau est d'être une force motrice d'émancipation et de promotion des carrières

**« L'objectif principal du réseau est de promouvoir la condition professionnelle des femmes qui évoluent dans le secteur maritime et portuaire, en créant un cadre d'échange d'expérience, de renforcement des capacités au travers des formations et de consolidation des acquis professionnels »**

professionnelles des femmes dans le secteur maritime et portuaire congolais. «*L'objectif principal du réseau est de promouvoir la condition professionnelle des femmes qui évoluent dans le secteur maritime et portuaire, en créant un cadre d'échange d'expérience, de renforcement des capacités au travers des formations et de consolidation des acquis professionnels* », a déclaré Magali Line Victoire Thaddees.

Interrogées sur l'importance de cette rencontre, Edith Verone Dibas-Franck et Léa Olea, respectivement représentante des femmes de la société Ilogs et secrétaire générale de l'association Epouses militaires, ont exhorté les femmes présentes à ces assises à briser les pesanteurs liées à la religion et à la coutume en vue de dénoncer, devant les tribunaux, toutes formes de violences que ces dernières peuvent être victimes.

**Séverin Ibara**

6<sup>e</sup> ÉDITION DU FITAAS

## Pointe-Noire prend la relève

Après Brazzaville où elle a été lancée le 27 mars au Cercle culturel Sony-Labou-Tansi, la 6<sup>e</sup> édition du Festival international du théâtre et des autres arts scéniques (Fitaas) se poursuit dans la capitale économique qui a pris la relève du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril.

Deux sites ont été retenus dans la ville océane pour abriter l'évènement organisé à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre par le centre national de l'Institut international de théâtre (IIT) présidé par Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah. Il s'agit de l'espace culturel O Bosso, situé dans l'arrondissement 3, Tié-Tié, qui reçoit le festival les 29 et 30 mars; l'espace culturel Yaro, sis derrière l'hôpital général de Loandjili, qui prendra la relève du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril. Au programme du premier jour à O Bosso, de la musique gospel avec Jordi M, du rap avec Mokondzi et du théâtre avec la compagnie Autopsie théâtre dans la

pièce «Et que tombent les masques».

Pour le deuxième jour sur ce site, le festival prévoit un atelier de formation des comédiens, une animation générale ainsi que les représentations théâtrales des pièces «Luzimbu» par la compagnie Les Bivelas et «Le mur» par la TE Théâtre de la sous-section CBE du plateau que le public retrouvera sur la scène de l'espace Yaro, après l'animation générale, dans une autre pièce intitulée «Le grand maître», suivie par « Les contes de chez nous» qui seront présentés par la compagnie Africa

Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah, au centre, avec les artistes lors du lancement de la 6<sup>e</sup> édition de Fitaas à Brazzaville/Adiac

graffitis.

Pour finir en beauté, le Fitaas propose, le 1<sup>er</sup> avril, à l'espace Yaro une table ronde sur le thème « Panorama du théâtre congolais », une animation générale ainsi que la pièce de théâtre « Et que tombent les masques » avec la compagnie Autopsie théâtre. Notons que dans le cadre

de cette sixième édition du Fitaas, un atelier d'écriture dramatique/théâtrale sera organisé du 3 au 5 avril à Pointe-Noire.

de cette sixième édition du Fitaas, un atelier d'écriture dramatique/théâtrale sera organisé du 3 au 5 avril à Pointe-Noire.

**Lucie Prisca Condhet N'Zinga**



## FRANCOPHONIE

## Plus d'une trentaine de documents adoptés pour redynamiser la Confejes

La 39<sup>e</sup> session de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (Confejes) de la Francophonie s'est achevée le 28 mars, à Brazzaville, au terme de laquelle trente-sept décisions ont été adoptées pour donner un nouvel élan à l'institution.

Soixante-quatre experts, onze ministres en présentiel, neuf chefs de délégation ainsi que plusieurs invités réunis à Brazzaville ont mis en place un nouveau bureau dirigé désormais par Hugues Ngouélondélé, ministre congolais de la Jeunesse et des Sports, et procédé à la nomination des cadres du secrétariat général. Ils ont défini la feuille de route comprenant les prochaines sessions du bureau et adopté les nouveaux textes fondamentaux de l'institution ainsi que les évaluations de la programmation quadriennale 2019-2022 et la nouvelle stratégie de communication 2023-2026. « Le cadre du travail étant balisé, les objectifs et missions définis, il nous revient dès à présent d'agir sur le terrain de l'action pour passer de la parole aux actes concrets afin d'opérationnaliser l'ensemble des décisions

adoptées par notre conférence ministérielle », a expliqué Hugues Ngouélondélé, président en exercice de la Confejes. Le Congo a pris la présidence en exercice pour un mandat de deux ans. Le secrétariat général qui est l'organe exécutif, a expliqué Serge Mbouma, le point focal Confejes-Congo, ne peut prendre des décisions sans se référer à la présidence.

Les conclusions et recommandations du symposium international « Jeunesse sport et loisir facteur de développement de relance post-covid-19 en faveur du développement durable », qui serviront de matrice pour la programmation quadriennale 2024-2027 et pour l'élaboration du cadre stratégique à long terme, ont été prises en compte. Elles traduisent ainsi la volonté d'insuffler une nouvelle dynamique. Dans la programmation 2023, les



Le président en exercice avec les membres élevés au grade d'officier et de chevalier de l'ordre international de la Confejes/Adiac

participants ont salué le projet double carrière Sports et Études qui vise à créer les conditions matérielles de conciliation efficace entre le parcours scolaire et la pratique du sport de haut niveau. L'objectif fixé étant de préparer méthodiquement les Jeux Olympiques de la jeunesse Dakar 2026 et les Jeux Olympiques de 2028 et 2032.

Le Congo a, par ailleurs, tiré énormément profit du rapport d'activités et financier 2022. Dix jeunes Congolais, a expliqué Serge Mbouma, ont bénéficié des subventions du Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ) à hauteur de vingt millions. L'un d'entre eux a participé au concours d'excellence du programme de

PPEJ et les quatre autres ont fait des expositions. « Les jeunes se sont bien exprimés selon le rapport du jury. A peine quatre mois qu'ils ont reçu des subventions, ils ont occupé la 4<sup>e</sup> place ex aequo. La Confejes leur a remis un million pour renforcer leurs entreprises », a commenté l'expert congolais.

Le président en exercice a renouvelé ses encouragements au secrétariat général de la Confejes pour son dévouement et son professionnalisme, lesquels ont permis de créer une synergie fonctionnelle efficace avec le comité d'organisation du Congo, pour la bonne tenue des travaux. Au terme de ceux-ci, certains cadres du comité scientifique ont été élevés au grade d'officier et de chevalier de l'ordre

international de la Confejes. L'institution a, par ailleurs, salué à travers les différentes motions prises l'accueil et les excellentes conditions de séjour et de travail réservées par les autorités congolaises.

« La Confejes adresse au chef de l'Etat, président de la République du Congo, sa très profonde gratitude et ses hommages les plus déférents pour le soutien inestimable et la volonté politique très forte qui ont garanti le succès de la conférence », s'est-elle exprimée. La 40<sup>e</sup> conférence se tiendra en 2025 au Maroc. L'actuel président en exercice a été désigné parrain du fonds Confejes dédié aux grands projets de cette institution.

James Golden Eloué

## EDUCATION

## L'école internationale chinoise célèbre sa deuxième journée culturelle

La célébration de la deuxième journée culturelle de l'école internationale chinoise s'est déroulée le 27 mars, en présence du coordonnateur des collèges de Brazzaville 3, zone centre, l'inspecteur des mathématiques, Roland Dzeret, du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

La cérémonie a débuté par l'exécution des hymnes nationaux du Congo et de la Chine par les élèves musiciens. S'en est suivi le mot de circonstance du directeur général de l'école internationale chinoise, Armand Ghislain Massengo, dans lequel il a rappelé que la toute première journée culturelle de cet établissement s'est tenue le 11 novembre 2022. Il a, en outre, rendu à l'éducation ses lettres de noblesse en citant la déclaration universelle des droits de l'homme, texte faisant partie de la Constitution congolaise, qui a su consacrer à l'éducation une place de choix, qui stipule en son article 26 que « toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit viser le plein épanouissement de la personne humaine et le renforcement du respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux et religieux, ainsi que le développement des activités des Nations unies pour le maintien de la paix.

A en croire son directeur général, l'école internationale chinoise est un véritable champ du savoir, de formation littéraire, scientifique, artistique



Les enfants célébrant la journée culturelle/DR

et technologique. « L'école internationale chinoise traduit une vision large et exaltante de notre promoteur. Vision à laquelle nous avons apporté notre modeste contribution en dressant un plan d'action répondant aux enjeux de l'heure, mais surtout aux attentes de tous les parents... Nous sommes en route vers une école d'excellence, com-

pétitive aux perspectives énormes et inédites », a-t-il souligné.

Il a cité quelques objectifs faisant partie de leur plan d'action, entre autres, reconstruire l'image d'une véritable école qui éduque, instruit et forme les bons citoyens et les cadres de demain; donner une formation de qualité aux personnels enseignants et administratifs; créer

des filières professionnelles porteuses; offrir aux élèves des installations sportives et des jeux bien sécurisés à partir de l'année prochaine; ouvrir des grandes salles de recherches (laboratoires scientifiques dont les travaux sont en cours, une salle multimédias, ...); ...

Après l'allocution du directeur général, il y a eu la présentation des poèmes, récitals, en langue

chinoise par les élèves du préscolaire, primaire et collège. Présentation des récitals en anglais et une émission du journal par les élèves du primaire et du collège; présentation du groupe de danse chinoise; puis, enfin, proclamation des résultats par le directeur des études, Vianney Mbila.

Pour lui, le premier trimestre est celui de transition. « C'est à partir du deuxième trimestre que les enfants ont fait des bonnes notes, il y a eu beaucoup de progrès. Le travail des enfants est acceptable. Nous osons croire qu'à la fin de l'année, ils feront des bons résultats. A partir de l'année prochaine, nous passerons au cycle secondaire, notamment le lycée international chinois ». Il a précisé également que l'école internationale chinoise permet aux enfants d'être les premiers au Congo à apprendre le chinois de même que la langue anglaise avec les enseignants chinois dès le bas âge.

Notons que Médina Mouka, élève en classe de 6<sup>e</sup>, a été déclaré meilleure de l'établissement sur les 330 élèves qu'il compte. La cérémonie a été agrémentée par le groupe de ballet Musée.

Bruno Okokana